



# SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL CERTIFICATION NF HABITAT – NF HABITAT HQE

## CONSTRUCTION

Maisons et opérations de maisons de constructeur

Applicatif Construction Logement NF 500-10  
Synthèse janvier 2025

**CERQUAL**   
QUALITEL CERTIFICATION

# INTRODUCTION

Aux côtés des professionnels et des pouvoirs publics, l'Association QUALITEL agit en faveur de logements plus sûrs et plus performants mais également plus durables et responsables. QUALITEL accompagne les évolutions du secteur de l'habitat en menant des actions concrètes, à travers :

- › **la certification des logements en construction et rénovation (collectifs et individuels) et en exploitation (collectifs),**
- › **la sensibilisation et l'information des particuliers sur les enjeux et critères essentiels de la qualité des logements.**

Sa filiale CERQUAL Qualitel Certification, organisme certificateur impartial et indépendant, est mandatée par AFNOR Certification pour délivrer la certification NF Habitat pour le logement collectif et individuel. La certification NF Habitat peut être associée à la marque HQE, qui caractérise un niveau de performance supérieur. Cette certification a vocation à proposer aux professionnels et aux particuliers un signe de qualité reconnu, sur lequel les pouvoirs publics peuvent s'appuyer pour accompagner les politiques du logement et ainsi répondre aux enjeux du secteur.

La certification NF Habitat HQE répond en outre aux indicateurs Environnementaux et à certains indicateurs Sociaux et de Gouvernance attendus dans une démarche d'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Plus largement, la certification NF Habitat - NF Habitat HQE contribue à l'atteinte de 10 des 17 objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par l'Organisation des Nations Unies pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Le référentiel NF Habitat – NF Habitat HQE est fondé sur les travaux de l'Association QUALITEL et de CERQUAL Qualitel Certification ainsi que sur les principes et valeurs de la marque NF. Il s'appuie sur le cadre de référence du bâtiment durable, élaboré par l'Alliance HQE-GBC et ses partenaires, structuré autour de quatre engagements : qualité de vie, respect de l'environnement, performance économique et management responsable.

Le référentiel NF Habitat - NF Habitat HQE s'adapte en permanence aux évolutions du secteur et de notre société. Il permet par exemple de répondre aux nouvelles aspirations des Français pour leur logement ainsi qu'aux enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'offre de certification NF Habitat s'est enrichie de nouveaux profils pour accompagner les professionnels dans leurs démarches en faveur de l'environnement, du confort et de la santé des habitants. Les professionnels peuvent ajouter à la certification NF Habitat – NF Habitat HQE certaines exigences pour leur permettre d'atteindre des performances supérieures sur des thèmes spécifiques et valoriser leur réponse aux enjeux de notre société.

## À propos du Groupe QUALITEL :

Depuis 1974, QUALITEL fait progresser la qualité de l'habitat neuf et existant au travers de 5 missions : l'information du grand public, la certification de la qualité et des performances du logement, la recherche et le développement, la formation, l'évaluation et l'expertise. Son organisme certificateur CERQUAL Qualitel Certification, accompagne les promoteurs, constructeurs, bailleurs, professionnels de la rénovation, syndicats de copropriété, collectivités territoriales et aménageurs pour construire, rénover ou exploiter des logements de qualité, sains, confortables et durables, pour le bien-être de leurs occupants. Ce sont près de 3,5 millions de logements qui ont été certifiés depuis 50 ans.

# REPÉRAGE

## CHAMPS COUVERTS PAR LES APPLICATIFS NF HABITAT - NF HABITAT HQE :

	Maison individuelle de particulier	Logement (Collectif, Maison individuelle)	Résidence Services (Étudiants, Travailleurs, Séniors, etc.)	Établissement médico-social
<b>Construction métropole</b>	Construction Maison + Logement NF 500-10		Construction RS NF 500-11	Construction EMS NF 500-12
<b>Construction Guadeloupe</b>		Construction Logement NF 500-22		
<b>Construction Guyane</b>		Construction Logement NF 500-20		
<b>Construction Île de la Réunion</b>		Construction Logement + RS NF 500-18		
<b>Construction Martinique</b>	Construction Maison + Logement NF 500-23			
<b>Construction Principauté de Monaco</b>		Construction Logement NF 500-21		
<b>Rénovation métropole</b>	Rénovation Maison NF 500-02	Rénovation Logement + RS NF 500-13 (pleine propriété)		Rénovation EMS NF 500-14
		Rénovation Copropriété NF 500-15		
<b>Rénovation Guadeloupe</b>		Rénovation Logement + RS NF 500-24 (pleine propriété)		
<b>Rénovation Île de la Réunion</b>		Rénovation Logement + RS NF 500-19 (pleine propriété)		
<b>Exploitation</b>		NF 500-16 (pleine propriété)		
		NF 500-17 (copropriété)		

L'applicatif Construction Logement est composé de trois parties :

**ORGANISATION DU PROFESSIONNEL** **SERVICES CLIENT** **EXIGENCES TECHNIQUES**

Chacune de ces 3 parties est organisée en rubriques comprenant des exigences.

Dans cette synthèse, les exigences par typologie d'ouvrages sont symbolisées pour les **Maisons Individuelles de Particulier** (MIP)  et pour les **Maisons ou Opérations de maisons avec maîtrise d'ouvrage professionnelle** (IND) .

# SOMMAIRE

Cadre et processus	04-07
Les profils NF Habitat - NF Habitat HQE	08
<b>PARTIE ORGANISATION DU PROFESSIONNEL</b>	<b>09-10</b>
<b>Organisation, pilotage et évaluation</b>	<b>09-10</b>
SMR - Système de Management Responsable	09
CHE - Chantier à faibles nuisances	10
<b>PARTIE SERVICES CLIENT</b>	<b>11</b>
QSI - Qualité de Services et d'Information	11
<b>PARTIE EXIGENCES TECHNIQUES</b>	<b>12-35</b>
Cadre de référence du bâtiment durable	12
Niveau de performance NF Habitat HQE	13
Généralités techniques	14
<b>Des lieux de vie plus sûrs et qui favorisent la santé</b>	<b>15-19</b>
SE - Sécurité et sûreté	15
QAI - Qualité de l'Air Intérieur	16
QE - Qualité de l'Eau	17
RES - Résilience vis-à-vis des risques	18
FL - Fonctionnalités des Lieux	19
<b>Des espaces agréables à vivre, pratiques et confortables</b>	<b>20-22</b>
CH - Confort Hygrothermique	20
QA - Qualité Acoustique	21
CV - Confort Visuel	22
<b>Des services qui facilitent le bien-vivre ensemble</b>	<b>23-24</b>
ST - Services et Transports	23
BC - Bâtiment connecté	24
<b>Une utilisation raisonnée des énergies et des ressources naturelles</b>	<b>25-28</b>
PE - Performance Énergétique	25
RCE - Réduction des Consommations d'Eau	26
SOL - Utilisation des sols	27
REM - Ressources matières	28
<b>Une limitation de pollutions et la lutte contre le changement climatique</b>	<b>29</b>
DEC - Déchets	29
CC - Changement Climatique	30
<b>Une prise en compte de la nature et de la biodiversité</b>	<b>31</b>
BDV - Biodiversité	31
<b>Une optimisation des charges et des coûts</b>	<b>32-35</b>
CDE - Coût d'entretien et Durabilité de l'Enveloppe	32
MCC - Maîtrise des Consommations et des Charges	33
CG - Coût Global	34
DCN - Déconstruction	35
<b>Une contribution au dynamisme et au développement des territoires</b>	<b>36</b>
VRL - Valorisation des ressources locales	36

# CADRE DE RÉFÉRENCE

## LA MARQUE NF

La certification NF suppose comme pré-requis le respect de la réglementation en vigueur.

Elle s'appuie sur cinq piliers essentiels :

- › le **respect des normes en vigueur** de conception, de dimensionnement des équipements et de mise en œuvre, reflet de l'état de l'art
- › **l'utilisation de produits certifiés ou sous avis technique**
- › le respect de **caractéristiques techniques de l'ouvrage** fondées sur la qualité et la sécurité du bâti, la durabilité et la fonctionnalité de l'ouvrage
- › le respect de **caractéristiques en termes de qualité des services** fournis par le professionnel
- › la mise en œuvre, le cas échéant, **d'un système de management de la qualité** par le professionnel, afin d'assurer la constance de sa production

## LE CADRE DE RÉFÉRENCE DU BÂTIMENT DURABLE DE L'ALLIANCE HQE-GBC

La marque HQE porte sur une évaluation des ouvrages conformément à des critères définis à partir du cadre de référence du bâtiment durable de l'Alliance HQE-GBC. Il doit permettre d'accompagner les acteurs et leur faciliter, par ces repères communs, une mise en œuvre opérationnelle de **bâtiments durables**.

### 4 ENGAGEMENTS DÉCLINÉS EN 12 OBJECTIFS

#### Management responsable

- › Une organisation adaptée aux objectifs de qualité, de performance et de dialogue
- › Un pilotage pour un projet maîtrisé
- › Une évaluation garante de l'amélioration continue

#### Qualité de vie

- › Des lieux de vie plus sûrs et qui favorisent la santé
- › Des espaces agréables à vivre, pratiques et confortables
- › Des services qui facilitent le bien-vivre ensemble

#### Respect de l'environnement

- › Une utilisation raisonnée des énergies et des ressources naturelles
- › Une limitation des pollutions et la lutte contre le changement climatique
- › Une prise en compte de la nature et de la biodiversité

#### Performance économique

- › Une optimisation des charges et des coûts
- › Une amélioration de la valeur patrimoniale, financière et d'usage
- › Une contribution au dynamisme et au développement des territoires

Le référentiel NF Habitat - NF Habitat HQE est basé sur les travaux de l'Association QUALITEL depuis 50 ans, les principes de la marque NF et le cadre de référence du bâtiment durable de l'Alliance HQE-GBC.

# OBTEENIR LA CERTIFICATION NF HABITAT OU NF HABITAT HQE

La certification NF Habitat - NF Habitat HQE s'adresse à un constructeur (pour le processus à l'ouvrage et en droit d'usage) ainsi qu'à un maître d'œuvre avec mission complète (en processus à l'ouvrage) exerçant leur activité pour le compte d'un maître d'ouvrage particulier (MOP) et/ou en qualité de maître d'ouvrage professionnel (type IND) avec maîtrise d'œuvre d'exécution interne.

Pour obtenir la certification NF Habitat et NF Habitat HQE, le professionnel a 2 possibilités :

- › l'obtention en droit d'usage global qui engage l'ensemble de son entreprise et de ses marques. Il bénéficie d'un certificat de droit d'usage de la marque NF Habitat et/ou NF Habitat HQE,
- › l'obtention à l'ouvrage.

## PROCESSUS D'OBTENTION

### CERTIFICATION À L'OUVRAGE

#### REVUE DE PROJET

Uniquement pour les opérations de type VEFA et d'au moins 10 logements

› Une demande de certification à adresser avant l'ouverture de chantier

› Sous réserve des évaluations à la conception, un Certificat de droit d'usage est délivré par CERQUAL à la conception et cesse à la réception

#### ÉVALUATION PROJET

Uniquement pour les opérations de type VEFA

› Sous réserve du CCR (Contrôle de Conformité au Référentiel) effectué par CERQUAL : une attestation de conformité est délivrée par CERQUAL au demandeur

#### ÉVALUATION MARCHÉ

› Le professionnel n'a pas le droit d'usage de la marque NF Habitat ou NF Habitat HQE pour son entreprise. Il ne peut communiquer que sur la réalisation datée

Délivrance du certificat à la conception

Contrôle de Conformité au Référentiel

Délivrance de l'attestation de conformité

Un professionnel NF Habitat peut être demandeur de la marque NF Habitat HQE pour une maison.

### CERTIFICATION EN DROIT D'USAGE GLOBAL

DEMANDE DE DROIT D'USAGE

+

AUDIT DE L'ORGANISATION DIAGNOSTIC SUR CHANTIERS

Les résultats des contrôles sont satisfaisants

=

ADMISSION DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE DROIT D'USAGE POUR UNE DURÉE DE 3 ANS

- › **La revue de Projet** a pour objectif de confirmer les choix du demandeur en matière d'objectifs à atteindre, vis-à-vis des exigences de la certification, afin que celles-ci ne remettent pas en cause le dépôt de PC.
- › **L'Évaluation Projet** consiste à vérifier la conformité du dossier (DCE/devis finalisé) de l'opération aux exigences du référentiel.
- › **L'Évaluation Marché** consiste à s'assurer que le dossier Marché répond aux exigences du référentiel de certification. Elle permet de lever les non-conformités soulevées lors de l'Évaluation Projet et de vérifier que les variantes retenues par le Demandeur respectent les exigences de la certification recherchée.

Ces missions sont réalisées par un évaluateur CERQUAL sur la base des documents du projet et font l'objet d'un rapport.

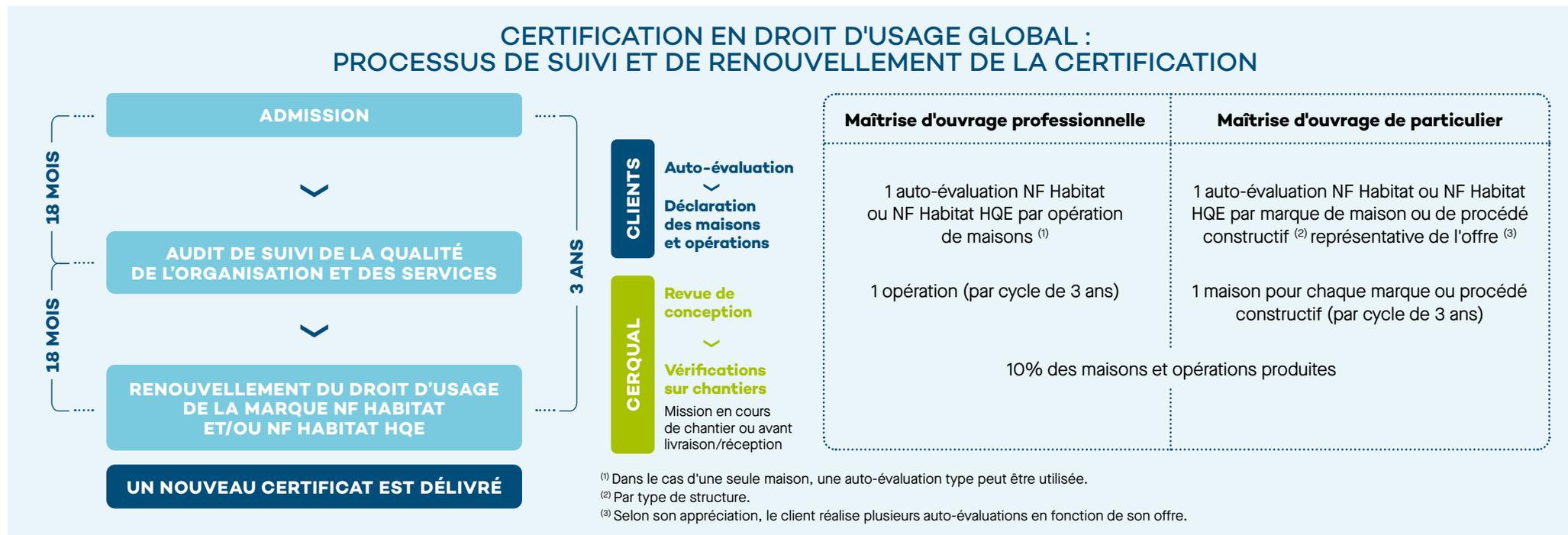
Un certificat nominatif numéroté officialise l'admission et permet d'utiliser la marque NF Habitat ou NF Habitat HQE. Le professionnel peut, dès lors, vendre des maisons et opérations certifiées NF Habitat ou NF Habitat HQE.

Chaque maison bénéficie de l'attestation de conformité remise à la réception de la maison ou de l'opération.

# DROIT D'USAGE GLOBAL : SUIVI ET RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION

**CERQUAL propose un dispositif de suivi complet au service de l'amélioration continue :**

- > **Les audits** pour valider la qualité de l'organisation et des services
- > **La revue de conception pour :**
  - > s'assurer de la capacité à concevoir des chantiers en conformité avec les exigences du référentiel,
  - > détecter le plus en amont possible des difficultés ou non-conformités éventuelles,
  - > servir la mise en œuvre de la RE 2020,
  - > et plus généralement dans le cadre de l'amélioration continue.
- > **Les vérifications sur chantiers** à des stades d'avancement différents pour détecter d'éventuelles non-conformités



CERQUAL réalise un audit de suivi annuel pour les constructeurs dont les entités inscrites au périmètre de certification sont localisées sur plusieurs sites.

# DROIT D'USAGE GLOBAL : SUIVI ET RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION



## L'AUTO-ÉVALUATION

**Le professionnel réalise une ou plusieurs auto-évaluations selon ses marques, procédés constructifs (structure) ou opération permettant de :**

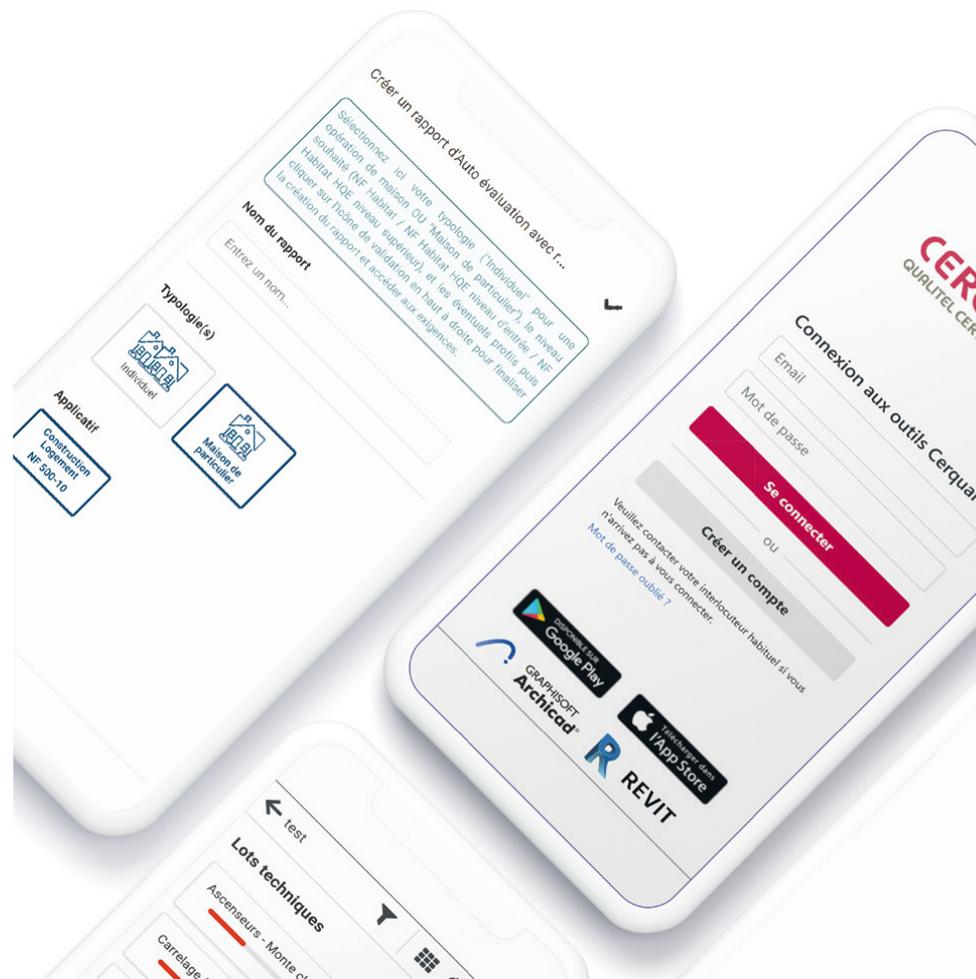
- › évaluer la bonne prise en compte des exigences techniques du référentiel selon l'objectif visé par le titulaire : NF Habitat ou NF Habitat HQE,
- › visualiser rapidement le référentiel et ses exigences avec ses options (labels, profils...),
- › évaluer la capacité de votre offre à répondre aux nouvelles exigences réglementaires ainsi qu'à celles de la certification,
- › disposer d'un récapitulatif de l'auto-évaluation qui peut être valorisé au client.

CERQUAL met à disposition l'application NF Habitat pour réaliser la ou les auto-évaluations.

## LA DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

**Le professionnel déclare, tout au long de la certification, tous les ouvrages en cohérence avec le périmètre de certification avec et sans engagement de conformité NF Habitat :**

- › 75% minimum des maisons individuelles de particulier
- › 25% des maisons ou opération en NF Habitat HQE



# LES PROFILS NF HABITAT - NF HABITAT HQE

CERQUAL Qualitel Certification propose également des profils pour accompagner les professionnels dans leurs démarches en faveur de l'environnement, du confort et de la santé des habitants et leur permettre de valoriser leur politique qualité dans toutes ses dimensions.

## LES PROFILS THÉMATIQUES

Les profils thématiques associés à NF Habitat ou NF Habitat HQE sont proposés **pour permettre d'atteindre des performances supérieures sur des thèmes spécifiques et valoriser une réponse aux enjeux de société.**

**Pour les maisons et opérations de maisons :**

› **Bien Vivre**

**Uniquement en opérations de maisons :**

› **Air Intérieur**

› **Bas Carbone**

› **Biodiversité**

› **Coût Global**

› **Économie Circulaire**

› **Santé/bien-être**

› **Taxinomie**



Pour en savoir plus, consulter la synthèse des profils.

## LE PROFIL PERSONNALISÉ

Pour un acteur engagé dans la certification NF Habitat-NF Habitat HQE, il est possible d'adapter le référentiel de certification, pour au moins 25% de la production, en fonction de thématiques que le professionnel a lui-même décidé et qu'il souhaite valoriser : acoustique, résilience, anticipation RE 2025...

La certification NF Habitat - NF Habitat HQE offre ainsi une souplesse pour traduire et valoriser une stratégie en matière de qualité et de performance du logement.

## LES AVANTAGES DES PROFILS

### POUR VOUS ET VOTRE OFFRE

Avec les nouveaux profils NF Habitat, valorisez les performances supérieures des projets de construction sur des thèmes répondant aux préoccupations sociétales.

**Répondre aux attentes actuelles des particuliers et collectivités sur les sujets émergents**

**Contribuer à votre politique RSE**

**Valoriser vos savoir-faire pour un logement respectueux de l'environnement et du confort des habitants, grâce à un affichage spécifique par profil**

**Bénéficier d'une seule démarche de certification pour atteindre et valoriser des thèmes spécifiques**



# SMR - SYSTÈME DE MANAGEMENT RESPONSABLE

**Objectif :** le système de management responsable permet au titulaire en droit d'usage global de mettre en place une organisation adaptée afin de reproduire sur toute sa production de maisons le même niveau de qualité et le respect des exigences de certification.  
Ce chapitre fait l'objet d'un guide SMR permettant une vision opérationnelle des dispositions à prendre en compte en fonction de l'organisation existante.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

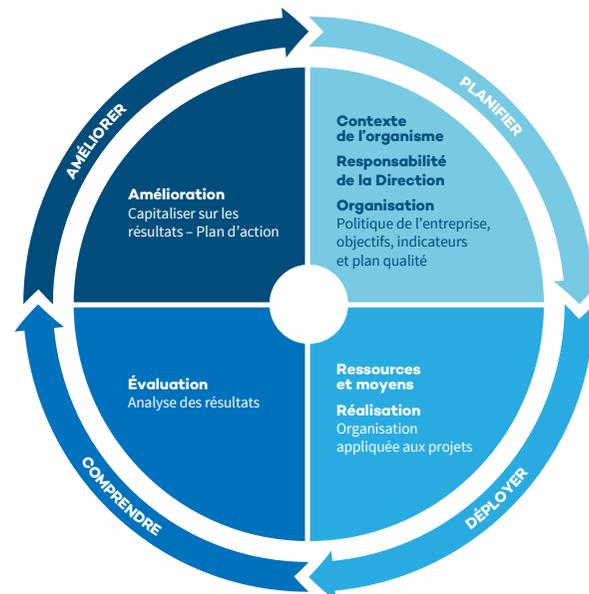
- › Domaine d'application
- › Références normatives
- › Termes et définitions
- › Contexte de l'organisme
- › Responsabilité de la Direction Générale
- › Organisation
- › Ressources et moyens
- › Réalisation des opérations
- › Évaluation
- › Amélioration

**A voir :** Guide SMR disponible

**Nota :** Pour l'analyse des atouts et contraintes du site, demander une démonstration de l'outil QUALISITE

## BÉNÉFICES HABITANT

- › Professionnel structuré
- › Assurance des moyens mis en œuvre
- › Construction conforme aux réglementations en vigueur
- › Maison allant au-delà des réglementations
- › Durabilité des matériaux et équipements



## Principales exigences NF Habitat

- › Définition des enjeux pouvant impacter le SMR
- › Besoins et attentes des parties intéressées
- › Définition et communication de la politique générale avec objectifs et indicateurs associés
- › Définition des rôles et responsabilités au sein de l'organisme
- › Identification et prise en compte des risques et opportunités
- › Définition des compétences des collaborateurs et mise en place de formation
- › Définition de l'offre commerciale
- › Réalisation d'une auto-évaluation des projets
- › Analyse des atouts et contraintes du site
- › Planification du projet
- › Définition d'une charte Chantier Propre
- › Vérification du respect du référentiel et de la réglementation en cours et fin de chantier (auto-contrôle)
- › Mise en place des moyens nécessaires pour lever les réserves
- › Définition des conditions de reprise des désordres pendant la période de parfait achèvement
- › Mise en place des moyens de mesure de la qualité opérationnelle
- › Réalisation d'une évaluation du système, a minima une fois tous les 3 ans
- › Traitement et enregistrement des réclamations
- › Réalisation d'une enquête de satisfaction
- › Définition des modalités de détection et traitement des non-conformités et de leur enregistrement
- › Analyse des éléments mis en place dans le cadre de la surveillance avec déclenchement d'actions d'amélioration

## Principales exigences NF Habitat HQE

- › Prise en compte de la rubrique Chantier à faibles nuisances
- › Réalisation d'un bilan de chantier HQE



# CHE - CHANTIER À FAIBLES NUISANCES

**Objectif :** La rubrique CHE est obligatoire dans le cadre de la certification d'opérations NF Habitat HQE. Elle vient compléter les exigences de « management responsable » sur les aspects réalisation du chantier.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Spécificités des marchés de démolition
- › Clauses spécifiques aux traitements des déchets
- › Maîtrise des impacts environnementaux du chantier



## Principales exigences NF Habitat HQE liées à la maîtrise des impacts environnementaux du chantier

- › Sensibilisation du personnel de chantier
- › Limiter la gêne des riverains
- › Mise en place de dispositions en cas de produits dangereux
- › Produits dangereux
- › Protection de la nature et de la biodiversité
- › Maîtrise des ressources en eau et en énergie



# QSI - QUALITÉ DE SERVICES ET D'INFORMATION

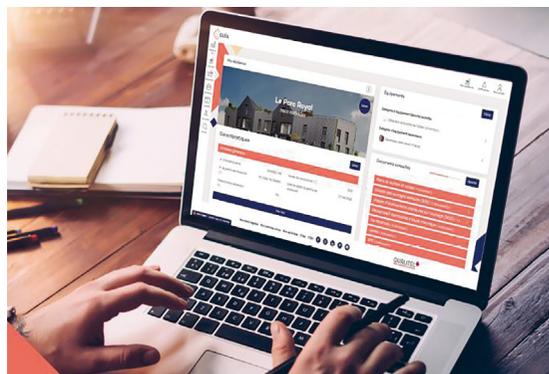
**Objectif :** La rubrique QSI décrit les exigences permettant d'apporter une bonne qualité de services aux maîtres d'ouvrage en MIP et aux acquéreurs en IND. Elle valorise l'accompagnement du particulier, la qualité de l'information délivrée ainsi que les bonnes pratiques d'usage afin de maintenir les qualités et les performances de la maison.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Services au maître d'ouvrage en MIP
- › Services aux acquéreurs en IND
- › Services au maître d'ouvrage avec une mission complète de maîtrise d'œuvre
- › Services aux acquéreurs en cas de vente après achèvement
- › Information aux habitants et gestionnaire

## BÉNÉFICES HABITANT

- › Accompagnement tout au long du projet
- › Préparation de la réception
- › Information sur l'utilisation de la maison et de ses équipements
- › Certification officielle de la maison



### RÉPOND AUX RÉGLEMENTATIONS

#### RE2020

Suivi des consommations

#### CIL

Carnet d'Information du Logement

## 2 outils proposés par CERQUAL :

- › Le baromètre satisfaction clients (réservés aux acteurs engagés) : Les clients interrogés 3 mois après la réception. Des résultats disponibles sur le portail client.
- › CLÉA : le Carnet d'Information du Logement

## Principales exigences NF Habitat HQE spécifiques « MIP »

### Services aux maîtres d'ouvrage :

- › Informations préalables à la signature du contrat
- › Visite du terrain avec le maître d'ouvrage
- › Assurance et garantie de livraison
- › Levée de toutes les conditions suspensives avant le début des travaux
- › Accompagnement dans les démarches dont le raccordement aux réseaux
- › Prise en compte des travaux réservés
- › Mise au point (MAP) avant l'ouverture du chantier
- › Information durant le chantier
- › Visite préalable à la réception et revue détaillée des travaux
- › Dossier de réception et Attestation NF Habitat ou NF Habitat HQE
- › Enquêtes de satisfaction clients
- › Traitement des réclamations

## Principales exigences NF Habitat et NF Habitat HQE spécifiques « IND »

### Services aux acquéreurs :

- › Informations sur le constructeur, sur l'opération et sur la certification
- › Engagement sur l'obtention de la certification
- › Information avant livraison
- › Information et respect des délais de livraison
- › Visite préalable du logement proposé
- › Gestion des TMA et travaux réservés
- › Attestation NF Habitat ou NF Habitat HQE
- › Traitement des réclamations
- › Enquêtes satisfaction clients

### Information des propriétaires, des habitants et des gestionnaires :

- › Remise d'un Livret d'accueil pédagogique donnant des informations pratiques et utiles sur la maison et la façon d'y vivre

# CADRE DE RÉFÉRENCE ET RUBRIQUES DU RÉFÉRENTIEL

	CADRE DE RÉFÉRENCE DU BÂTIMENT DURABLE	RUBRIQUES DU RÉFÉRENTIEL NF HABITAT - NF HABITAT HQE			
Qualité de vie	Des lieux de vie plus sûrs et qui favorisent la santé	Sécurité et sûreté	Qualité de l'air intérieur	Qualité de l'eau	Résilience vis-à-vis des risques
	Des espaces agréables à vivre, pratiques et confortables	Fonctionnalités des lieux	Confort hygrothermique	Qualité acoustique	Confort visuel
	Des services qui facilitent le bien-vivre ensemble	Services et transports	Bâtiment connecté		
Respect de l'environnement	Une utilisation raisonnée des énergies et des ressources naturelles	Performance énergétique	Réduction des consommations d'eau	Utilisation des sols	Ressources matières (hors énergie)
	Une limitation des pollutions et la lutte contre le changement climatique	Déchets	Changement climatique	Pollutions (eau, air, sols)	
	Une prise en compte de la nature et de la biodiversité	Biodiversité			
Performance économique	Une optimisation des charges et des coûts	Coût d'entretien et durabilité de l'enveloppe	Maîtrise des consommations et des charges	Coût Global	Déconstruction
	Une amélioration de la valeur patrimoniale, financière et d'usage	Valeur marchande	Valeur d'usage		
	Une contribution au dynamisme et au développement des territoires	Valorisation des ressources locales	Attractivité		

■ Rubriques techniques NF Habitat

■ Rubriques NF Habitat HQE

⋯ Rubriques potentielles

# NIVEAU DE PERFORMANCE NF HABITAT HQE

Une maison ou opération NF Habitat HQE est définie par son niveau de performance HQE qui s'exprime en nombre d'étoiles (1 à 4) pour chacun des 3 engagements : Qualité de vie, Respect de l'environnement, Performance économique.

Le niveau de performance HQE avec 2 étoiles sur chaque engagement correspond à une maison ou opération qui respecte toutes les exigences NF Habitat et toutes les exigences HQE 1 point.

Pour chaque engagement, la 3<sup>ème</sup> étoile correspond à l'obtention de 40% de la somme des points des exigences à 2 ou 3 points qui s'appliquent à la maison ou à l'opération. La 4<sup>ème</sup> étoile correspond à l'obtention de 80% de la somme des points des exigences à 2 ou 3 points qui s'appliquent à la maison ou à l'opération.

Le nombre d'étoiles obtenu sur l'ensemble des engagements permet de qualifier le niveau de performance HQE de la maison ou de l'opération :

- › Très performant : 6 étoiles (correspondant au niveau d'entrée NF Habitat HQE)
- › Excellent : 7 à 9 étoiles
- › Exceptionnel : 10 à 12 étoiles

RUBRIQUES - CHAPITRES - PARAGRAPHES - EXIGENCES		NIVEAUX D'ÉVALUATION	
			
			1 pt      2 ou 3 pts
<b>NF Habitat</b>		Obligatoire	
<b>NF Habitat HQE</b>	Qualité de vie	Obligatoire ★ ★	Optionnel ☆ ☆
	Respect de l'environnement	Obligatoire ★ ★	Optionnel ☆ ☆
	Performance économique	Obligatoire ★ ★	Optionnel ☆ ☆

Niveau d'entrée NF Habitat HQE (2 étoiles sur chaque engagement)  
 Niveaux supérieurs NF Habitat HQE (3 à 4 étoiles sur chaque engagement)

80% de la somme des points des exigences 2 et 3 points  
 40% de la somme des points des exigences 2 et 3 points



# I GÉNÉRALITÉS TECHNIQUES

**Objectif :** Les généralités techniques introduisent les rubriques techniques et ont également pour objectif de définir les exigences qui s'appliquent à la maison ou à l'opération en termes de respect de la réglementation, des règles de l'art, de la qualité des produits et des équipements et de choix des prestataires.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Présentation de la partie exigences techniques
- › Dispositions générales
  - Réglementation et règles de l'art
  - Produits et équipements
  - Prestataires
- › Labels associés

**Commentaire :** Le Référentiel NF Habitat  
- NF Habitat HQE intègre les dispositions réglementaires et spécifiquement celles sur la RE 2020 qui font l'objet de contrôles dans le cadre des missions de CERQUAL.



### Les labels peuvent être de plusieurs natures :

Labels avec des niveaux de performance thermique supérieurs à la réglementation ;  
Labels avec des niveaux d'exigences complémentaires à la certification (Effinergie RE 2020, Bâtiment biosourcé...).

Dans le cadre d'un label, toutes les exigences décrites doivent être respectées. Elles sont systématiquement évaluées en conception et vérifiées sur site.

## BÉNÉFICES HABITANT

- › Conformité aux réglementations en vigueur
- › Une maison allant au-delà des réglementations
- › Durabilité des matériaux et équipements



## Principales exigences communes NF Habitat

- › Respect du code de la construction et de l'habitation (Règl.)
- › Respect du code de l'urbanisme (Règl.)
- › Respect des normes françaises et européennes en vigueur, y compris NF DTU
- › Respect du règlement des produits de construction (marquage CE) (Règl.)
- › Revêtements de sols adaptés à leur usage
- › Durabilité naturelle ou conférée du bois adaptée à la classe d'emploi

**Nota :** Cas particuliers des travaux réservés : une annexe au référentiel liste les travaux réservés tolérés et ceux non tolérés pour que la maison ou l'opération bénéficie de la certification NF Habitat ou NF Habitat HQE.

## QUALITÉ DE VIE

Des lieux de vie plus sûrs et qui favorisent la santé



# SE - SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

**Objectif :** La rubrique SE permet de renforcer la protection des personnes (risques de chutes, sécurité incendie, sécurité électrique), contrôler leur exposition à des substances toxiques ou à des ondes électromagnétiques, limiter l'accès des personnes étrangères à la maison et créer un climat de sécurité aux abords du bâtiment.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

### Sécurité des personnes

- › Protection contre les chutes (garde-corps)
- › Sécurité incendie
- › Sécurité électrique

### Sécurité sanitaire

- › Champs électromagnétiques
- › Traitement des nuisibles

### Sûreté

## BÉNÉFICES HABITANT

- › Sécurité du logement
- › Habitat sain



## Évaluation des maisons en IND

- › Outil Sûreté élaboré par CERQUAL Qualitel Certification : méthode basée sur la réponse vis-à-vis d'un niveau de risque identifié

## Principales exigences communes NF Habitat

### Garde-corps :

- › Conformité aux normes NF P01-012 et NF P01-013

### Sécurité incendie :

- › Dispositif de sécurisation des interventions des pompiers sur les installations de panneaux photovoltaïques

### Sécurité électrique :

- › Conception des installations photovoltaïques et points de recharge de véhicules électriques conformes aux guides UTE C15-712 et UTE C15-722

## Principales exigences NF Habitat spécifiques

### « MIP »

#### Sûreté de la maison :

- › Porte pleine
- › Serrure 3 points
- › Protection extérieure ou fenêtre certifiée

## Principales exigences NF Habitat spécifiques

### « IND »

#### Sûreté (exemples de dispositions possibles) :

- › Éclairage des abords du bâtiment
- › Ouvertures à rez-de-chaussée protégées
- › Portes de logements avec serrure 3 points

## Principales exigences communes NF Habitat HQE 2, 3 points

- › Mise en place de dispositifs permettant d'augmenter le niveau de sécurité : système de blocage de l'ouverture des fenêtres, garde-corps avec barreaudage vertical simple, câbles blindés ou torsadés pour réduire les champs électromagnétiques...
- › Pose de moustiquaire sur les fenêtres des pièces principales.

## QUALITÉ DE VIE

Des lieux de vie plus sûrs et qui favorisent la santé



# I QAI - QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

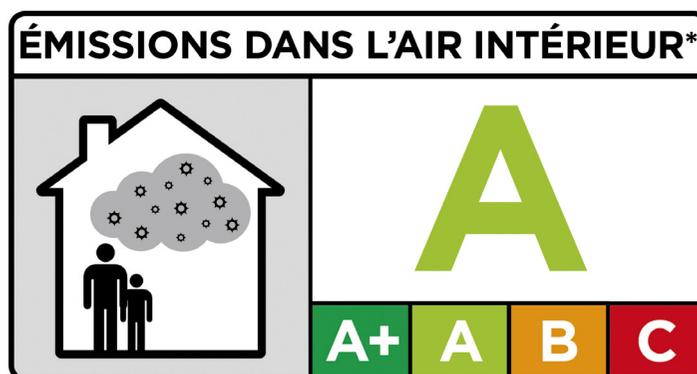
**Objectif :** La rubrique QAI contribue à assurer la qualité de l'air intérieur au travers des informations sanitaires sur les produits de construction mis en œuvre et des dispositions techniques d'installation d'aération et de ventilation.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Maîtrise des sources de pollution
- › Contribution des produits de construction à la qualité de l'air intérieur
- › Équipements de ventilation et d'aération
- › Évaluation de la qualité de l'air intérieur

## BÉNÉFICES HABITANT

- › Habitat sain
- › Qualité de vie chez soi
- › Qualité des produits



\* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

## Principales exigences communes NF Habitat

- › Étiquette A pour les produits de construction à usage intérieur (revêtements de murs et sols, peintures et vernis)
- › Dispositions à prendre en cas de présence de radon
- › Dépollution du sol
- › Équipements de ventilation :
  - Détalonnage des portes
  - Dimensionnement de la ventilation si nécessaire
  - Contrôle du système de ventilation par tiers indépendant
  - Filtre M5 avec détecteur d'encrassement dans le cas d'une ventilation double-flux

## Principales exigences communes NF Habitat HQE 1 point

- › Filtre M6 avec détecteur d'encrassement dans le cas d'une ventilation double-flux
- › Dispositions en cas de garage communiquant à la maison

## Principales exigences communes NF Habitat HQE 2, 3 points

- › Mesures de la qualité de l'air intérieur
- › Note de calcul aéraulique de dimensionnement de l'installation de VMC établie par un bureau d'études
- › Filtre F7 avec détecteur d'encrassement dans le cas d'une ventilation double-flux
- › Ventilation naturelle des salles de bain
- › Étiquette A+ pour la totalité des produits qui entrent dans le champ d'application du décret n°2011-321 du 23 mars 2011 au sens de l'arrêté du 19 avril 2011
- › Valorisation de revêtements labellisés ou certifiés

## QUALITÉ DE VIE

Des lieux de vie plus sûrs et qui favorisent la santé



# I QE - QUALITÉ DE L'EAU

**Objectif :** La rubrique QE contribue à assurer le maintien de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine dans les réseaux internes du bâtiment.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Réseau d'eau potable
- › Maîtrise des traitements
- › Utilisation des eaux pluviales pour un usage interne à la maison
- › Qualité sanitaire de l'eau (rinçage des canalisations, connaissance de l'eau...)

## BÉNÉFICES HABITANT

- › Habitat sain
- › Pérennité des produits



## Principales exigences NF Habitat spécifiques

« IND » 

- › Rinçage des canalisations
- › Analyse de l'eau (en sortie de robinetterie)

## Principales exigences communes NF Habitat HQE 2, 3 points

- › Récupération et réutilisation des eaux pluviales, pour des utilisations à l'intérieur des logements
- › Dispositif antitartre mis en œuvre



# RES - RÉSILIENCE VIS-À-VIS DES RISQUES

**Objectif :** La rubrique RES a pour objectif d'accompagner les constructeurs dans la prise en compte des effets des aléas climatiques qui peuvent concerner leurs opérations. Ces aléas sont les vagues de chaleur (canicules), les pluies intenses/inondations, les tempêtes, les mouvements de terrain, les sécheresses et les températures moyennes plus élevées. Il s'agit ici d'anticiper le changement climatique et l'augmentation potentielle de la fréquence des événements climatiques extrêmes. Les bâtiments doivent pouvoir traverser ces événements au mieux et retrouver un fonctionnement normal le plus rapidement possible, tout ceci en conservant un niveau de confort acceptable pour les occupants.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Prise en charge des principaux aléas climatiques

## BÉNÉFICES HABITANT

- › Information sur les aléas climatiques
- › Mode constructif adapté

**Commentaire :** L'analyse de site permet de donner au maître d'ouvrage une vision synthétique de ces différents aléas. Le site [Géorisques.gouv.fr](https://georisques.gouv.fr) apporte de nombreuses informations sur les aléas qui concernent chaque opération. Le site [DRIAS](#) – Les futurs du climat fournit des informations concernant les scénarios climatiques futurs.

## Évaluation et contrôle

- › Outil d'aide à la priorisation des aléas climatiques et à l'évaluation de la rubrique développé par CERQUAL Qualitel Certification

### Principale exigence NF Habitat spécifique « IND »

- › Information des occupants sur les procédures mises en place (dans le bâtiment ou par la collectivité) et/ou les bonnes pratiques à respecter en cas d'aléa climatique (canicule, tempête, inondation, etc.)

### Principales exigences NF Habitat HQE 1 point spécifiques « IND »

- › Identification des aléas climatiques ayant les effets les plus significatifs sur l'opération
- › Mise en œuvre d'au moins une mesure constructive ou organisationnelle permettant de réduire les effets d'un aléa identifié comme prioritaire

### Principale exigence NF Habitat HQE 2 points spécifique « IND »

- › Mise en œuvre d'au moins deux mesures constructives ou organisationnelles permettant de réduire les effets d'aléas identifiés comme prioritaire

### Principale exigence NF Habitat HQE 3 points spécifique « IND »

- › Mise en œuvre d'au moins une mesure constructive ou organisationnelle permet de réduire les effets de chaque aléa identifié comme prioritaire

## QUALITÉ DE VIE

Des lieux de vie plus sûrs et qui favorisent la santé



# FL - FONCTIONNALITÉS DES LIEUX

**Objectif :** La rubrique FL est composée d'exigences qui visent à assurer le confort d'usage dans les maisons (aménagement, équipements, accessibilité pour tous).

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

### Parties privatives

- › Équipements
- › Entrée, circulations intérieures, séjour, chambre, cuisine
- › Espaces sanitaires
- › Espaces annexes (rangements, espaces extérieurs)
- › Stockage des déchets

## BÉNÉFICES HABITANT

- › Adaptation au vieillissement
- › Facilité d'accès des équipements



## Principales exigences communes NF Habitat

- › Branchement pour lave-linge et lave-vaisselle
- › Vanne d'arrêt d'eau pour isoler le logement

## Principales exigences NF Habitat spécifiques

« IND » 

- › Revêtements muraux autour des équipements sanitaires
- › Plan d'aménagement des cuisines
- › Local OM ventilé et équipé d'un point d'eau si la collecte ne s'effectue pas devant chaque maison
- › Espace de rangement minimum

## Principales exigences communes NF Habitat HQE 1 point

- › Surface au sol de 1 m<sup>2</sup> devant chaque maison dédiée au tri sélectif
- › Mise en œuvre de parois verticales hydrofuges ou insensibles à l'eau dans les pièces semi humides (par exemple cellier et buanderie) en cas de point d'eau

## Principales exigences NF Habitat HQE 1 point spécifiques « IND »

- › Linéaire de murs disponible pour permettre l'ameublement des pièces
- › Surface du local poubelles en adéquation avec les besoins, pour éviter l'encombrement

## Principales exigences communes NF Habitat HQE 2, 3 points

- › Motorisation et automatiser des occultations
- › Flexibilité du logement par ajout ou suppression de cloisons

## QUALITÉ DE VIE

Des espaces agréables à vivre, pratiques et confortables



# CH - CONFORT HYGROTHERMIQUE

**Objectif :** La rubrique CH a pour objectif de limiter les surchauffes du bâtiment lors des périodes estivales. Cette maîtrise de la température intérieure de la maison est permise par le contrôle des apports solaires et par l'utilisation de l'inertie du bâtiment.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Évaluation du confort thermique d'été par facteurs solaires des baies
- › Protections solaires et degrés-heures (DH)
- › Systèmes passifs de rafraîchissement (surventilation nocturne, puit provençal, etc.)
- › Nombre d'heures en dehors de la zone de confort de GIVONI calculée par une simulation thermique dynamique (STD)
- › Végétalisation des abords du bâtiment

## BÉNÉFICE HABITANT

- › Bien vivre chez soi été comme hiver



## Principales exigences communes NF Habitat

- › Exigences réglementaires respectées DH (degrés-heures) et facteur solaire des baies  $\leq$  facteur solaire de référence (Règl.)
- › Hauteur sous plafond minimale de 2.50m à respecter dans les pièces de vie (sous réserve de compatibilité avec les règles d'urbanisme)
- › Occultation obligatoire sur toutes les façades pour cuisine ouverte, séjour et chambre

## Principales exigences communes NF Habitat HQE 2, 3 points

- › Surventilation nocturne en pièces principales
- › Mise en œuvre d'un puit provençal ou brasseur d'air
- › Terrasses ombragées
- › Végétalisation présente aux abords du bâtiment

## Principale exigence NF Habitat HQE 2, 3 points spécifique « IND »

- › Nombre moyen d'heures en dehors de la zone de confort  $\leq$  80, 70 ou 60h suivant zone de bruit BR1, BR2 ou BR3, pour les logements



# QA - QUALITÉ ACOUSTIQUE

**Objectif :** La rubrique QA est composée d'exigences pour la protection vis-à-vis des bruits extérieurs et des bruits des équipements techniques. Elle est également complétée par une annexe technique permettant d'évaluer à la conception la qualité acoustique des constructions.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Protection vis-à-vis des bruits aériens extérieurs
- › Protection vis-à-vis des bruits des équipements
- › Acoustique interne des locaux
- › Protection vis-à-vis des bruits à l'intérieur des logements
- › Indicateurs acoustiques

**En savoir plus :** Consulter l'annexe technique permettant d'évaluer à la conception la qualité acoustique des constructions.

## BÉNÉFICES HABITANT

- › Confort acoustique renforcé
- › Qualité des matériaux
- › Respect du voisinage



### Cas des maisons groupées et accolées, prise en compte de :

- › Protection vis-à-vis des bruits aériens intérieurs
- › Protection vis-à-vis des bruits de chocs

## Principales exigences communes NF Habitat

- › Respect de la réglementation vis-à-vis des bruits extérieurs (Règl.)
- › Respect de la réglementation vis-à-vis des bruits des équipements techniques (chaudière, ventilation...) (Règl.)
- › Protection vis-à-vis des bruits modules extérieurs de PAC

## Principales exigences communes NF Habitat HQE 1 point

- › Robinetterie avec un classement ECAU A2 ou A3
- › Désolidarisation baignoires et receveurs de douche

## Principales exigences communes NF Habitat HQE 2, 3 points

- › Renforcement des performances sur toutes les thématiques acoustiques réglementaires
- › Amélioration du confort à l'intérieur du logement

## Principale exigence NF Habitat spécifique « IND »

- › Obligation de réaliser des mesures acoustiques pour les opérations de plus de 10 logements



## CV - CONFORT VISUEL

**Objectif :** La rubrique CV s'assure de l'atteinte d'objectifs sur l'éclairage naturel et artificiel des maisons.

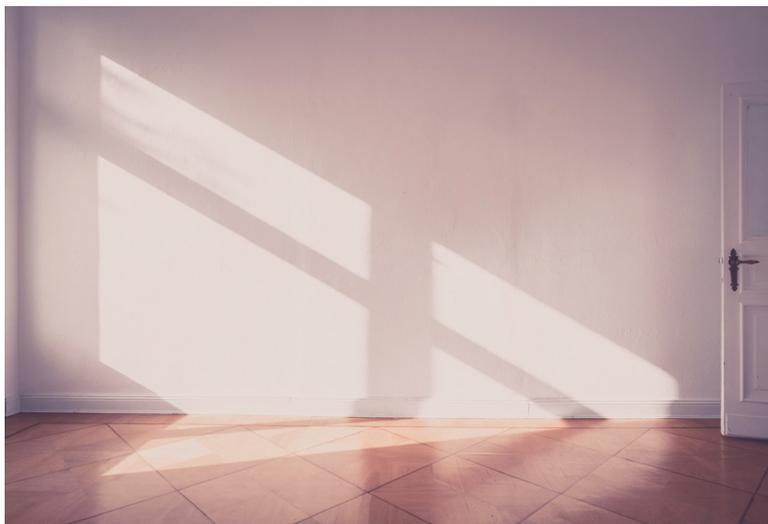
### CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Accès et qualité de l'éclairage naturel des parties privatives
- › Éclairage artificiel des parties privatives

### BÉNÉFICES HABITANT

- › Économies d'électricité
- › Bonne répartition de la lumière naturelle

**Commentaire :** Le confort visuel résulte de l'accès à la lumière naturelle et de la qualité de l'éclairage artificiel. Le confort visuel contribue à une bonne qualité de vie.



### Principale exigence commune NF Habitat HQE 1 point

- › Indices d'ouverture définis ( $I_o$ ) pour les séjours ( $\geq 15\%$ ), cuisines fermées ( $\geq 10\%$ ) et chambres ( $\geq 12\%$ )

### Principales exigences NF Habitat HQE 1 point spécifiques « MIP »

- › Éclairage naturel de la salle de bain
- › Point d'éclairage supplémentaire par rapport à la norme NFC 15-100

### Principales exigences communes NF Habitat HQE 2, 3 points

- › Surface totale des baies  $\geq 1/5$  de la surface habitable
- › Risques d'éblouissement des logements réduits par le biais de dispositions particulières
- › Présence d'éclairage naturel dans les couloirs et escaliers de la maison

### Principales exigences NF Habitat HQE 2, 3 points spécifiques « IND »

- › Facteurs de lumière du jour (Flj) définis selon la zone climatique pour les séjours, cuisines et chambres
- › 50% des logements avec une salle de bain bénéficiant d'un éclairage naturel



## ST - SERVICES ET TRANSPORTS

**Objectif :** La rubrique ST valorise la proximité des services et transports autour de la maison ou de l'opération et propose également une série d'exigences sur les services mis à disposition par le bâtiment en fonction de sa typologie (recharges véhicules électriques, local vélos/poussettes).

### CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Proximité des services
- › Proximité des transports
- › Stationnement des véhicules
- › Locaux communs (vélos/poussettes)

### BÉNÉFICES HABITANT

- › Qualité de vie dans sa commune
- › Locaux communs (vélos/poussettes) pratiques et faciles d'accès



### Principales exigences NF Habitat HQE 1 point spécifiques « IND »

- › Spécificités des locaux vélos/poussettes et positionnement au RdC ou en N-1 sous condition

### Principale exigence commune NF Habitat HQE 2 points

- › En cas de garages individuels, dispositions permettant d'accueillir un point de recharge normal pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables

### Principales exigences NF Habitat HQE 2, 3 points spécifiques « IND »

- › Valorisation de la proximité des services et transports
- › Parc de stationnement disposant d'au moins 2 places équipées d'un câblage dimensionné pour accepter l'ensemble des voitures des constructeurs automobiles



## I BC - BÂTIMENT CONNECTÉ

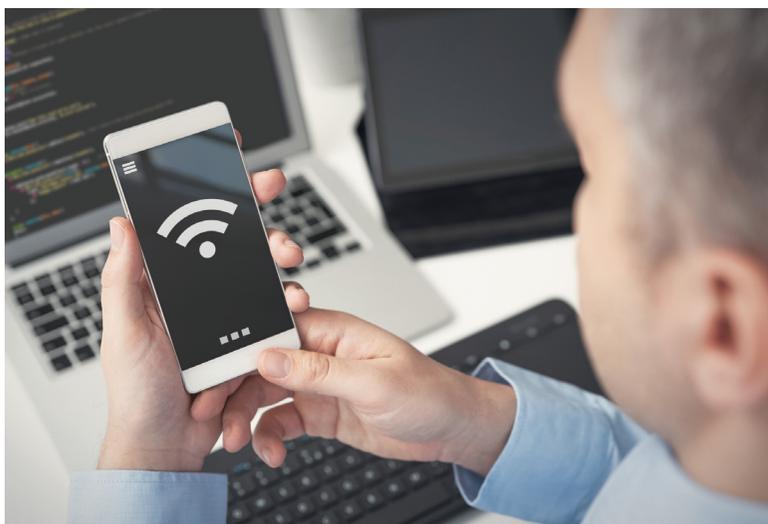
**Objectif :** Le Bâtiment Connecté doit couvrir différents aspects permettant la connectivité du bâtiment aux réseaux de communication et à l'internet très haut débit pouvant ainsi donner l'accès à des services numériques ou intelligents dans des conditions de pilotage et d'interopérabilité simplifiées.

### CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Connectivité du bâtiment
- › Équipements et interface pour les services
- › Sécurité numérique

### BÉNÉFICES HABITANT

- › Accès simplifié au très haut débit
- › Sécurisation des données
- › Services numériques adaptés et évolutifs en fonction des usages
- › Usage des objets et services connectés simplifiés



### Principales exigences NF Habitat HQE 1 point spécifiques « IND »

- › L'installation de la fibre optique jusqu'à l'entrée des logements (Règl.)
- › Installation des réseaux de communication en parties privatives (Règl.)
- › L'autocontrôle des installations par les entreprises et la justification d'attestation de formation

### Principale exigence commune NF Habitat HQE 1 point

- › Utilisation manuelle des équipements du logement en cas de dysfonctionnement du système connecté

### Principale exigence commune NF Habitat HQE 2, 3 points

- › 2 usages avec des équipements connectés

## RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Une utilisation raisonnée des énergies et des ressources naturelles



# PE - PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

**Objectif :** La rubrique PE a pour objectif de mettre en place les dispositions permettant la maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments dont le respect de la RE 2020. Elle permet également d'apprécier la qualité technique des systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Niveau de performance énergétique
- › Équipements de chauffage et de refroidissement
- › Équipements de production d'eau chaude sanitaire
- › Maîtrise des consommations électriques
- › Qualité des acteurs (BET, entreprises)
- › Autocontrôle et performance des installations

## BÉNÉFICES HABITANT

- › Économies d'énergie
- › Diminution des gaz à effet de serre
- › Pérennité des systèmes installés

### Principales exigences communes NF Habitat

- › Respect des seuils 2025 de la RE2020 sur les indicateurs Cep, Cep nr et Bbio (Règl.)
- › Dimensionnement du système de chauffage et production d'ECS
- › Mise en place de régulation et programmation pour chauffage

### Principales exigences communes NF Habitat HQE 1 point

- › Qualification des entreprises (installateurs ou entreprises mettant en service) en cas de système solaire thermique de production d'eau chaude sanitaire, système de production solaire photovoltaïque, pompes à chaleur géothermiques ou aérothermiques, chauffe-eaux thermodynamiques, installations thermiques au bois
- › Interrupteur intérieur avec indicateur lumineux, en cas de terrasse

### Principales exigences communes NF Habitat HQE 2, 3 points

- › Système d'éclairage extérieur commandé par un détecteur de présence couplé à un détecteur crépusculaire et une temporisation
- › BET réalisant l'étude thermique qualifié ou certifié

## RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Une utilisation raisonnée des énergies et des ressources naturelles



# RCE - RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'EAU

**Objectif :** La rubrique RCE valorise les dispositions techniques permettant de réduire les consommations d'eau, tout en maintenant un bon niveau de confort.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Gestion des fuites
- › Économies d'eau
- › Récupération des eaux pluviales pour des utilisations à l'extérieur des logements
- › Réseau d'eau
- › Robinetteries sanitaires

## BÉNÉFICES HABITANT

- › Pérennité des équipements
- › Maîtrise des charges
- › Économies d'eau



### Principale exigence commune NF Habitat

- › Pose de robinetteries de qualité (NF ou équivalent)

### Principale exigence commune NF Habitat HQE 1 point

- › Définition des classes de confort, de débit et d'usure pour la robinetterie

### Principales exigences communes NF Habitat HQE 2, 3 points

- › Système de détection de fuite
- › Récupération et réutilisation des eaux pluviales pour des utilisations à l'extérieur des logements
- › Système de traitement des eaux grises mis en place pour une réutilisation pour le lave-linge, les WC ou système d'arrosage
- › Optimisation de la classe de confort pour la robinetterie
- › Télé-relevage des compteurs et outil de gestion des consommations d'eau

## RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Une utilisation raisonnée des énergies et des ressources naturelles



# SOL - UTILISATION DES SOLS

**Objectif :** La rubrique SOL traite de l'utilisation des sols au regard de l'imperméabilisation de la parcelle du projet et de la gestion des eaux de pluie.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Imperméabilisation des sols
- › Gestion écologique des eaux de pluie
- › Densification

## BÉNÉFICE HABITANT

- › Contribution à un habitat écologique

**Commentaire :** Le but de cette préoccupation est de valoriser les bâtiments où des efforts particuliers ont été réalisés pour la gestion de l'infiltration et de la rétention, et notamment la présence de surfaces perméables. Celles-ci favorisent la percolation des eaux pluviales dans les sols, et permettent de raccourcir le chemin de l'eau au plus près de son cycle naturel.



### Principale exigence NF Habitat HQE 1 point spécifique « IND »

- › Calcul du coefficient d'imperméabilisation de la parcelle ou respect de la réglementation locale

### Principale exigence commune NF Habitat HQE 2, 3 points

- › Étude de conception pour une possible extension verticale

### Principales exigences NF Habitat HQE 2, 3 points spécifiques « IND »

- › Respect des seuils pour le coefficient d'imperméabilisation de la parcelle
- › Mise en place d'un système de rétention écologique des eaux de pluie (ex. : noue)

## RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Une utilisation raisonnée des énergies et des ressources naturelles



# REM - RESSOURCES MATIÈRES

**Objectif :** Le bâtiment est un grand consommateur d'énergie, mais aussi de ressources matières (granulats, aciers, bois, métaux rares pour les équipements électroniques...). L'utilisation économe des ressources génère souvent de nombreux autres bénéfices environnementaux.

La rubrique REM traite notamment de la gestion durable de ces ressources, de leur utilisation efficace et du recours à des ressources renouvelables ou des matières recyclées.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Produits de construction recyclés
- › Réemploi des terres excavées

## BÉNÉFICE HABITANT

- › Contribution à un habitat écologique



### Principale exigence commune NF Habitat HQE 1 point

- › Composants à base de bois issus de forêts gérées durablement (exemple : labels FSC ou PEFC)

### Principales exigences communes NF Habitat HQE 2, 3 points

- › Produits de construction contenant un minimum de matières recyclées
- › Produits de construction issus du réemploi ou réutilisation
- › Valorisation d'une analyse des flux de matières
- › Réemploi des terres excavées

## RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Une limitation des pollutions et la lutte contre le changement climatique



## DEC - DÉCHETS

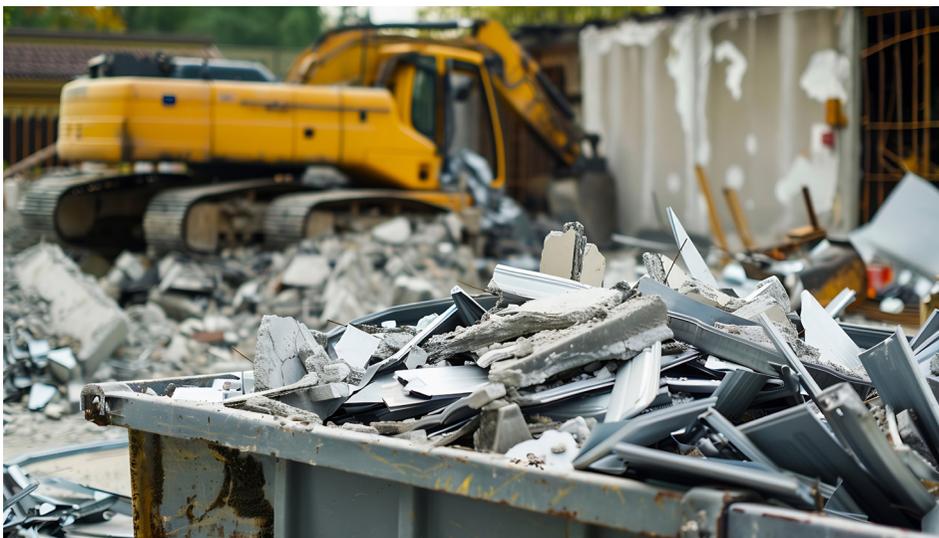
**Objectif :** La rubrique DEC traite des déchets générés par le bâtiment en phase chantiers et pour aller plus loin, sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Recensement des quantités de déchets de chantier (en kg/m<sup>2</sup>)
- › Indicateur déchets sur le cycle de vie du bâtiment (en kg/m<sup>2</sup>)
- › Atteinte d'un pourcentage de valorisation des déchets de chantier
- › Potentiel d'évolution et de démontabilité du bâtiment

## BÉNÉFICE USAGERS

- › Contribution à un habitat écologique



## Exigence commune NF Habitat

- › Prise en compte de la réglementation sur l'enlèvement et gestion des déchets de chantier (Règl.)

## Exigence commune NF Habitat HQE 1 point

- › Valorisation supérieure à 50% de la masse totale des déchets de chantier générés

## Exigences communes NF Habitat HQE 2 points

- › Calcul de l'indicateur « déchets » sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment
- › Valorisation supérieure à 40 % de la masse totale des déchets de chantier générés, hors déchets de terrassement et hors déchets dangereux
- › Le gestionnaire des déchets labellisé Quali recycle BTP

## Exigences communes NF Habitat HQE 3 points

- › Valorisation supérieure à 70 % de la masse totale des déchets de chantier générés, hors déchets de terrassement et hors déchets dangereux
- › Dispositions prises pour faciliter la démontabilité du bâtiment et son évolutivité

## RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Une limitation des pollutions et la lutte contre le changement climatique



# CC - CHANGEMENT CLIMATIQUE

**Objectif :** La rubrique CC vise à reconnaître et encourager les bâtiments conçus pour minimiser les émissions de gaz à effet de serre (GES). Elle repose sur la réglementation environnementale 2020 (RE2020).

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

› Indicateurs réglementaires " $I_{c_{\text{construction}}}$ " en  $\text{kgeqCO}_2/\text{m}^2$  et " $I_{c_{\text{énergie}}}$ " en  $\text{kgeqCO}_2/\text{m}^2$

## BÉNÉFICE USAGERS

› Contribution à un habitat écologique  
› Diminution des gaz à effet de serre



## Évaluation

› Calcul du potentiel d'écomobilité avec l'outil EFFINERGIE (intégré)  
› Affichage, synthèse et analyse de cohérence des indicateurs RE2020 avec l'outil EcoRE2020

## Exigence commune NF Habitat

› Respect des indicateurs réglementaires " $I_{c_{\text{construction}}}$ " en  $\text{kgeqCO}_2/\text{m}^2$  et " $I_{c_{\text{énergie}}}$ " en  $\text{kgeqCO}_2/\text{m}^2$  (Règl.)

## Exigence NF Habitat HQE 1 point spécifique « IND »



› Calcul du potentiel d'écomobilité : consommation d'énergie primaire totale et émissions de gaz à effet de serre liées à la mobilité quotidienne et locales des usagers du bâtiment  
› Mission de suivi de l'étude RE2020 pendant exécution des travaux

## Exigences communes NF Habitat HQE 2, 3 points

› Indicateur  $I_{c_{\text{construction}}}$  inférieur ou égal à  $I_{c_{\text{construction-max}}}$  (seuil 2028 ou seuil 2031)  
› Qualification du BET réalisant l'étude environnementale

## RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Une prise en compte de la nature et de la biodiversité



## BDV - BIODIVERSITÉ

**Objectif :** La rubrique BDV contribue à favoriser l'intégration et le maintien des êtres vivants et des écosystèmes dans le périmètre de l'opération.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Enjeux écologiques
- › Végétalisation
- › Gestion des espaces verts

## BÉNÉFICE HABITANT

- › Contribution à un habitat écologique

**Commentaire :** Cette rubrique évalue la biodiversité de la parcelle sur laquelle est construit le bâtiment. Indispensable à la survie des hommes et autres êtres vivants, elle doit constituer un réflexe de l'aménagement durable. Il convient de prendre en considération la richesse écologique des lieux qui ne se traduit pas seulement par la surface d'espaces verts sur la parcelle mais aussi par leur capacité à constituer un écosystème.

La biodiversité est l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, êtres humains, champignons, bactéries, virus...) ainsi que toutes les relations et les interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, et, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie.

Principales exigences NF Habitat HQE 1 point spécifiques « IND » 

- › Recensement des enjeux écologiques du site
- › Présence d'espaces végétalisés
- › Le choix d'espèces plantées complémentaires entre elles, non invasives, bien adaptées au climat et au terrain
- › Un programme d'entretien et de maintenance des aménagements paysagers fourni aux gestionnaires

## Principale exigence commune NF Habitat HQE 2, 3 points

- › Dispositions prises pour neutraliser les risques liés aux installations et lutter contre la pollution lumineuse

Principales exigences NF Habitat HQE 2, 3 points spécifiques « IND » 

- › Réalisation d'un diagnostic écologique du site initial
- › Calcul des indices de valorisation écologique du site (IVE), des Témoins de Cohérences Ecologiques (ITCE), de valorisation du site (IVS) (Labellisation EFFINATURE)



# CDE - COÛT D'ENTRETIEN ET DURABILITÉ DE L'ENVELOPPE

**Objectif :** La rubrique CDE a pour objectif d'apprécier le coût d'entretien et la durabilité de l'enveloppe d'un bâtiment à travers les différents matériaux et procédés qui la composent. À partir d'informations sur les durées de vie, les fréquences et coûts d'entretien des composants du clos et couvert, la méthode de calcul développée par CERQUAL Qualitel Certification permet d'évaluer l'enveloppe d'un projet par rapport à un bâtiment théorique.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Calcul du coût d'entretien et durabilité de l'enveloppe
- › Recommandations sur des dispositions architecturales préventives disponibles en annexe de la rubrique

## BÉNÉFICES HABITANT

- › Maîtrise des charges
- › Investissement valorisé

**Commentaire :** Les 6 familles de composants de l'enveloppe prises en compte dans les calculs sont : les revêtements de façades (enduits, bardage, isolation par l'extérieur), les menuiseries extérieures, les occultations, les portes de garage, l'étanchéité et la couverture.

## Évaluation

L'outil développé par CERQUAL permet de calculer les 3 paramètres suivants :

- › La durée de vie moyenne de l'enveloppe
- › La fréquence d'entretien moyenne de l'enveloppe
- › Le calcul des coûts d'entretien et de remplacement de l'enveloppe

Le résultat s'exprime sous forme d'indicateurs

### Principale exigence NF Habitat spécifique « IND »

- › La durée de vie moyenne et la fréquence d'entretien moyenne de l'enveloppe sont supérieures à la valeur de référence

### Principales exigences NF Habitat HQE 1 point spécifiques « IND »

- › La durée de vie moyenne ou la fréquence d'entretien moyenne de l'enveloppe sont supérieures à la valeur de référence
- › Le coût d'entretien et de remplacement de l'enveloppe est inférieur au bâtiment de référence
- › Pour les produits bois, les systèmes de finition sous certification CTB Finition Bois ou sous Dossier Technique FCBA

### Principale exigence NF Habitat HQE 3 points spécifique « IND »

- › Le coût d'entretien et de remplacement de l'enveloppe est inférieur à celui du bâtiment de référence et les deux autres paramètres (durée de vie moyenne et fréquence d'entretien moyenne) sont supérieurs ou égaux aux valeurs de référence

## PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Une optimisation des charges et des coûts



# MCC - MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS ET DES CHARGES

**Objectif :** La rubrique MCC valorise la mise en place d'un outil de comptage et de suivi des consommations.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

› Outil de suivi de l'évolution des consommations

## BÉNÉFICE HABITANT

› Maîtrise des charges



## Principale exigence commune NF Habitat HQE 2, 3 points

› Installation d'un dispositif de sous-comptage et d'affichage des consommations par usage



## CG - COÛT GLOBAL

**Objectif :** La rubrique CG a pour objet de permettre aux Constructeurs d'obtenir des études formalisées de la part de leurs prestataires, nécessaires aux décisions stratégiques prises lors des phases de programmation et conception des opérations de construction. La notion de coût global prend en compte les coûts de conception, les coûts de construction de l'opération, les coûts liés à son utilisation et les coûts liés à la fin de vie de l'opération.

### CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Méthodologie d'analyse en coût global de composants du bâtiment sur des périmètres comparables

### BÉNÉFICES HABITANT

- › Économies d'énergie
- › Maîtrise des charges



### Principale exigence NF Habitat HQE 2 points spécifique « IND »

- › Étude en coût global sur les installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire

### Principale exigence NF Habitat HQE 3 points spécifique « IND »

- › En plus, étude en coût global sur un sujet au choix sur l'enveloppe du bâtiment et sur un sujet au choix



# DCN - DÉCONSTRUCTION

**Objectif :** La rubrique DCN contribue à améliorer les procédures de déconstruction à travers la valorisation des démarches de dépose sélective et du tri des déchets de chantier.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Dépose sélective et diagnostic déchets en cas de travaux de démolition
- › Tri des déchets de chantier

## BÉNÉFICE HABITANT

- › Contribution à un habitat écologique

### Principale exigence NF Habitat spécifique

« IND » 

- › Réalisation d'un diagnostic déchets en cas de démolition, conformément à la réglementation (Règl.)

### Principale exigence commune NF Habitat HQE 1 point

- › Valorisation supérieure ou égale à 70% de la masse totale de déchets générés (tout type de valorisation et incluant les déchets de terrassement)

### Principales exigences communes NF Habitat HQE 2 points

- › Mise en place d'une dépose sélective
- › Valorisation supérieure ou égale à 70% de la masse totale de déchets générés (valorisation matière uniquement et hors déchets de terrassement)

### Principales exigences communes NF Habitat HQE 3 points

- › Tri des déchets de chantier dans des contenants adaptés
- › valorisation supérieure ou égale à 90% de la masse totale de déchets générés (valorisation matière uniquement et hors déchets de terrassement)



# VRL - VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES

**Objectif :** La rubrique VRL contribue à exploiter et valoriser les ressources locales en lien avec le projet de construction.

## CONTENU DE LA RUBRIQUE

- › Synergie entre acteurs du territoire identifiée
- › Composants du bâtiment issus d'une filière locale de valorisation matière des déchets ou d'une filière locale de production

## BÉNÉFICE HABITANT

- › Contribution à un habitat écologique



\*Une synergie est une mise en commun de plusieurs actions concourant à un effet unique et aboutissant à une économie de moyens. Par exemple :

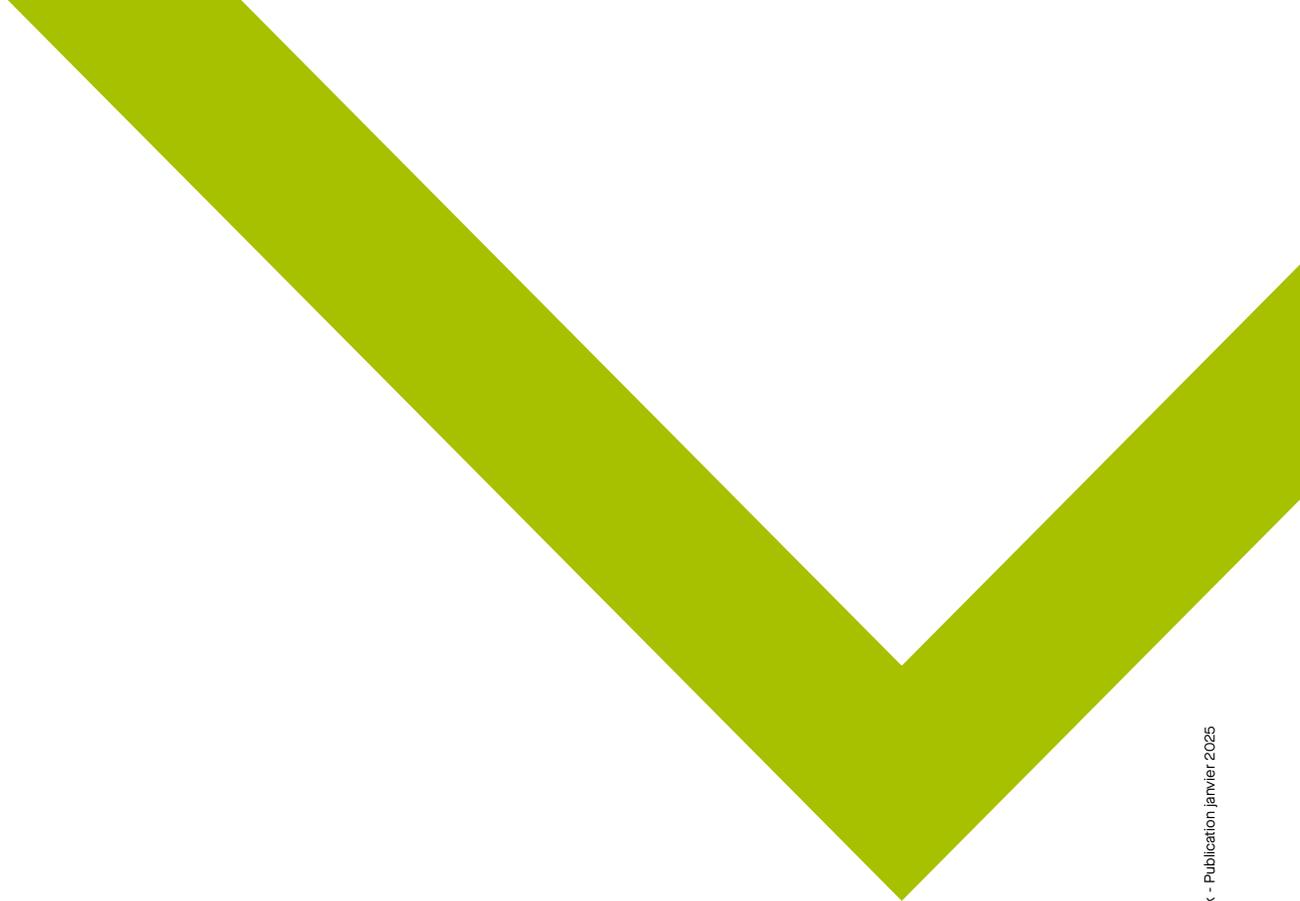
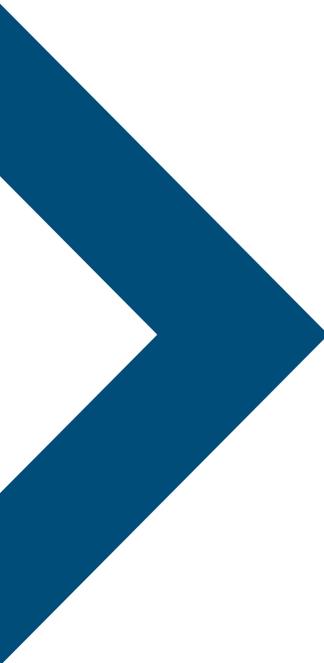
- › Synergie de mutualisation : approvisionnement commun de ressources, collecte et traitement des déchets mutualisés...
- › Synergie de substitution : les déchets des uns deviennent les ressources des autres

## Principale exigence commune NF Habitat HQE 3 points

- › Utilisation de composants (produits de construction et équipements), issus d'une filière locale de valorisation matière des déchets ou d'une filière locale de production

## Principale exigence NF Habitat HQE 3 points spécifique « IND »

- › Mise en place de synergie\* avec des acteurs du territoire



**136 boulevard Saint Germain – 75006 Paris**  
**Tél. : 01 42 34 53 00 – [qualitel.org](http://qualitel.org) - [nf-habitat.fr](http://nf-habitat.fr)**

Organisme certificateur de l'Association QUALITEL  
Accréditation COFRAC n°5-0050 - Section certification de produits et services,  
listes des sites accrédités et portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

**CERQUAL**   
QUALITEL CERTIFICATION